

Puteaux le 24 octobre 2012

**Monsieur le Directeur du**  
**Centre Dentaire C.M.T.**  
**95 avenue Verdier**  
**92120 MONTROUGE**

---

**RECOMMANDEE AR**

**G.H./CC N° 6500**

**Monsieur le Directeur,**

**Nous vous informons qu'à la suite d'une plainte déposée par plus d'une dizaine de chirurgiens-dentistes de MONTROUGE à l'encontre des chirurgiens-dentistes salariés de votre Centre, nous avons organisé une tentative de conciliation le 17 octobre dernier au siège du Conseil Départemental.**

**Après des débats assez vifs, cette tentative a été ajournée au 13 novembre prochain pour permettre à vos salariés de vous soumettre les modifications de signalétique qui s'imposent.**

**Je vous rappelle en effet qu'en matière de signalétique, nous ne pouvons admettre ce que nous n'acceptons pas de nos Confrères chirurgiens-dentistes à savoir l'utilisation des mentions « radiologie dentaire, implantologie, et chirurgie » ainsi d'ailleurs qu'« adultes-enfants » (mentions à supprimer également sur vos cartes de visites ou cartons de rendez-vous).**

**En outre, nous estimons que le bandeau au dessus de la façade doit être de taille plus réduite et non lumineux et que le panneau perpendiculaire à ce bandeau doit être retiré ; Il s'agit de l'application des articles R.4127- 215 et 218 du code la santé publique qui prohibent tout procédé direct ou indirect de publicité et réglementent le libellé des plaques professionnelles.**

**Ces articles s'appliquent à tous les chirurgiens-dentistes, qu'ils soient libéraux ou salariés, de sorte que tous les praticiens salariés de votre Centre qui profiteraient indûment d'une signalétique interdite par notre déontologie sont susceptibles d'être déférés devant la juridiction disciplinaire.**

**En outre, la Cour de Cassation, dans un arrêt du 5 juillet 2006 (1ère Chambre n° 04-11.564) a confirmé la condamnation d'une clinique pour concurrence déloyale après avoir constaté que les procédés de publicité auxquels avait eu recours cette clinique portaient sur des actes médicaux et bénéficiaient aux médecins exerçant en son sein puisqu'ils permettaient d'attirer la clientèle ; qu'était ainsi mis en évidence le caractère déloyal du comportement de cette clinique à l'égard de l'ensemble des médecins soumis, en vertu de l'Article 19 Alinéa 2 du Code de Déontologie Médicale à l'interdiction de tous procédés directs ou indirects de publicité.**

Je suppose que vous entendez exercer votre activité de centre dentaire dans le respect de la légalité et c'est pourquoi je souhaite que nous trouvions un accord satisfaisant qui vous mettent à l'abri, vos salariés et vous-même, de poursuites éventuelles de la part de notre Conseil ou de praticiens libéraux de votre secteur.

Nous adressons copie de la présente à nos Confrères salariés de votre Centre.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos sentiments distingués.

**Le Président : G. HANAU**

6. 10/7/2012 NAGASAKI SIMPLY RUE NOUÈRE

# SIMPLY MARKET

ÉCONOMISEZ GRÂCE À VOTRE  
**CARTE**  
**750 Happy**  
**= 6€**  
EN BON D'ACHAT\*

ÉCONOMISEZ GRÂCE À VOTRE  
**CARTE**  
**750 Happy**  
**= 6€**  
EN BON D'ACHAT\*







**STAGE SUR LA VOIX**

**A MONTROUGE**

**Du 16 AU 19 JUILLET 2012**

Animé par **ERIC GUILLERMIN**  
PROFESSEUR DE CHANT

**ATELIER COLLECTIF**

DE 18H00 A 21H

TECHNIQUE VOCALE  
TRAVAIL SUR LE SON, SUR LE CORPS  
DIVERS VOCALISME, PARFONDEUR, CHANTS  
CHANTS SCENIQUES

PRELIMINAIRE : 30 €  
06 94 13 89 42 ou [ericguillermin@gmail.com](mailto:ericguillermin@gmail.com)  
[www.ericguillermin.com](http://www.ericguillermin.com)

Émission d'habilitation sans condition de diplôme, délivrée par le  
ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la  
recherche de la région Île-de-France.  
Paris, Evreux, Nanterre, Versailles  
Responsabilité déléguée :  
01 94 74 48 74 8 - [chloe.conzaelen@editions.com](mailto:chloe.conzaelen@editions.com)



**Ouverture  
du Centre Dentaire Montrouge**

Consultation - tiers payant - C.M.U. - 100%

- Soins - prothèses dentaires
- Stomatologie
- Implantologie
- Parodontologie
- Orthodontie
- Panoramique dentaire
- Scanner

95 - 97 Avenue Verdier  
92120 Montrouge  
01 49 65 66 20

Place Henri-Sellier et rue de Malabry  
92250 LE PLASSIS-ROBINSON

Médical



## ÉVÈNEMENTS À VENIR

[Mise à jour AMAP Montrouge](#)

18, 2012 (18:30 - 19:45)

[Mise à jour AMAP Montrouge](#)

25, 2012 (18:30 - 19:45)

[Mise à jour AMAP Montrouge](#)

01, 2012 (18:30 - 19:45)

[Mise à jour AMAP Montrouge](#)

08, 2012 (18:30 - 19:45)

Home » QUI SOMMES-NOUS

## Qui Sommes-nous

 Lundi, 29 Août 2011 13:17  Echo de Montrouge



Reporters de la vie locale, "L'écho de Montrouge" a pour objectif de rendre compte de la vie locale. Nous avons une vie locale extrêmement riche, toutefois il est souvent délicat de la suivre de façon intéressante car souvent l'information est disséminée et difficile à retrouver. Dans ces conditions, comment participer et tirer profit au maximum de notre environnement?

Avec "L'écho de Montrouge", l'objectif est de répondre à cette problématique en se tenant informé le plus rapidement possible mais aussi de partager ses infos et ses bons plans! N'hésitez pas à nous écrire pour participer au projet ou à nous contacter par téléphone au 0180876543. Le mail : [teddy@echo-montrouge.com](mailto:teddy@echo-montrouge.com)

A très vite!!!

Teddy

Mise à jour le Lundi, 23 Janvier 2012 12:26



J'aime



Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.

# Un centre dentaire flambant neuf !

Jeudi, 05 Juillet 2012 09:50  Teddy - Les Echos de Montrouge -



Vous aurez maintenant plaisir à vous faire soigner les dents ! Un nouveau "centre médical dentaire" vient de s'ouvrir avenue verdier, à proximité de Camille Pelletant et de la Place Jean-Jaurès.



Vous aviez l'habitude des cabinets un peu étroit, parfois vétuste, aménagé à la hâte dans un ancien appartement ? Oubliez ! La nouvelle génération de "centre" arrive enfin sur Montrouge. On ne dira plus "cabinet dentaire" mais "CMD" pour Centre Médical Dentaire.

Dans le centre, vous trouverez des spécialistes de la dent : Implantologie, Stomatologie, Orthodontie, Pédodontie. Vous pourrez également faire des soins dentaires, vous faire poser des prothèses dentaires, avoir une radiologie dentaire, faire une panoramique ou un scanner.

En terme de prix, on pourrait être inquiet !

Implanté un centre dans un emplacement habituellement réservé à un commerce doit coûter plus cher que réaménager un appartement. Pourtant, sur la vitre, on nous indique que le centre propose : le Tiers Payant, le Ticket Modérateur, Mutuelles, CMU-AME et les 100%

MOI

Connexion  
propre

Identifi

Mot de p

Se souv

CONNEX

Mot de

Identifi

Créer



De : "Isabelle SOUQUES" <isabelle.souques@free.fr>  
Objet : **Fw: affiche centre cmt**  
Date : 6 janvier 2013 15:30:17 HNEC  
À : <hauts-de-seine@oncd.org>  
▶ 2 pièces jointes, 4,1 Mo

Monsieur le Président ,

Suite à notre conversation téléphonique du jeudi 3/01/13 je vous confirme les informations suivantes: -j'ai été avertie par un membre de ma famille de la présence de l'affiche du centre cmt constatée par lui le samedi 29/12/12 sur le panneau d'affichage situé à gauche à l'intérieur de la médiathèque de Montrouge (32, rue Gabriel Péri 92120 Montrouge-tel:01 46 12 75 95)

-je me suis donc rendue ce mercredi 2 janvier 2013 au matin à la médiathèque, ai pris 2 photos avant de retirer l'affiche. La personne présente à l'accueil se trouvait être la directrice: d'après elle , cette affiche ne figurait pas sur le panneau avant son départ en congé de Noël  
-je me suis rendue à nouveau à la médiathèque ce vendredi 4/01/2013. Madame Godé, directrice de la médiathèque était en rendez vous , n'avait pas la possibilité de me rencontrer et m'a proposé de m'adresser un mail. L'employée présente à l'accueil n'était pas au courant de cette affiche mais était surtout étonnée: l'affichage à cet endroit a plutôt un caractère culturel émanant en priorité de la ville de Montrouge.

Vous trouverez en pièces jointes les 2 photos prises le 02/01/13 et le mail de la directrice de la médiathèque est transféré ci-dessous.

Quelle action est-il possible d'entreprendre au vu de ces informations?

Recevez mes sincères salutations.

Isabelle Souques  
79 avenue Pierre Brosolette  
92120 Montrouge

----- Original Message -----

From: [GODE Florence](#)

To: [isabelle.souques@free.fr](mailto:isabelle.souques@free.fr)

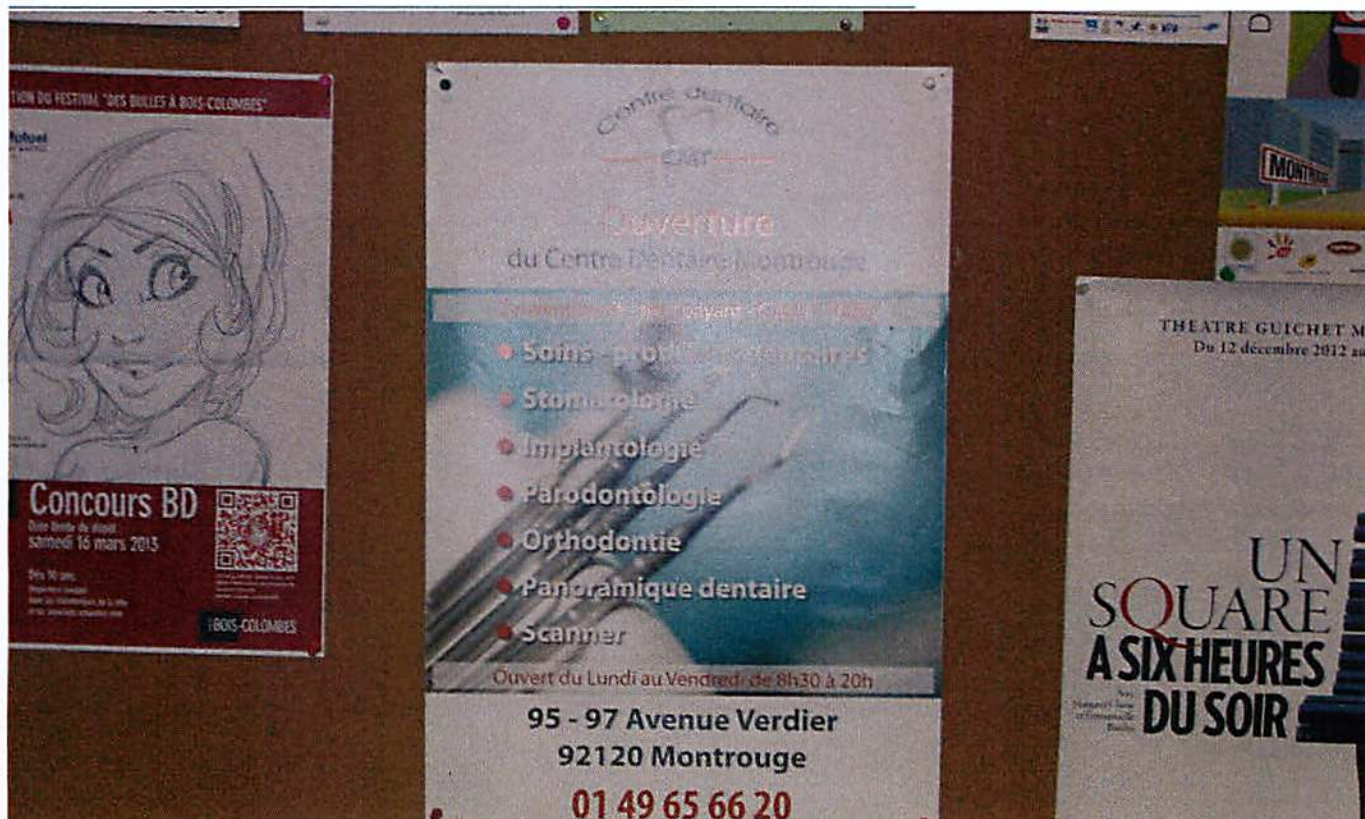
Sent: Friday, January 04, 2013 3:25 PM

Bonjour Madame,

L'affiche du centre dentaire a probablement été posée, sans mon accord, durant la semaine 52 de l'année 2012.

Florence Godé  
Directrice de la médiathèque  
Ville de Montrouge

This email has been scanned by the Symantec Email Security.cloud service.  
Inbound Mail.





De mercredi au samedi à 20h30 - Réservation  
GUICHET MONTPARNASSE 15 RUE DU M  
[www.guichetmontparnasse.fr](http://www.guichetmontparnasse.fr)



# Une mine d'or dans la mâchoire des pauvres

Des dentistes entrepreneurs croquent à belles dents dans les remboursements de la Sécu.

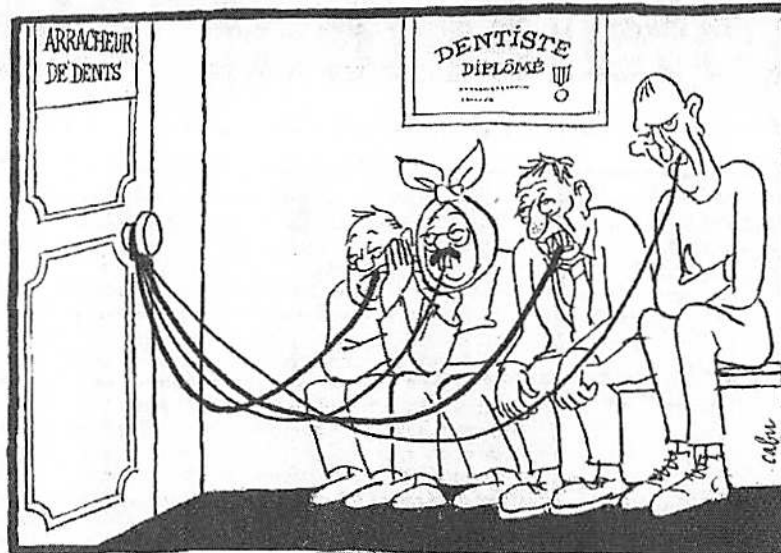
**C'**EST ce qui s'appelle transformer le plombage en or. Deux centres dentaires installés à Bondy et Aubervilliers, communes qui comptent parmi les plus pauvres de la Seine-Saint-Denis, ne désemplassent pas depuis leur ouverture, voilà deux ans, et font le bonheur de leurs patrons. Ces établissements sont pourtant spécialisés dans l'accueil des plus fauchés parmi les pauvres : les bénéficiaires de la couverture médicale universelle (CMU). Des patients le plus souvent traités en pestiférés, et que nombre de médecins et dentistes refusent tout net, en violation de la loi.

Quel est le secret de ces centres dentaires qui accueillent presque exclusivement ceux dont personne ne veut ?

Leur fondateur, Patrice de Montaigne de Poncins, prétend agir de manière parfaitement désintéressée. « Patrice est un saint laïc. Il fait de l'économie sociale solidaire », s'exalte son attaché de presse. Le saint homme, qui n'est pas dentiste de profession mais simple vendeur de produits dentaires, a pourtant compris que la CMU pouvait rapporter gros. Au point d'écrire noir sur blanc, en janvier 2009, dans un document destiné aux investisseurs tentés par l'aventure, qu'ils pourraient gagner en cinq ans de onze à quatorze fois leur mise initiale. Pas mal, pour une œuvre charitable... « Jetons un voile là-dessus, c'était exagéré », avoue-t-il aujourd'hui au « Canard ».

## Marmaille pas rentable

Premier avantage de la CMU : c'est la Sécu qui règle l'addition. Le risque d'impayés est donc absolument nul. Deuxième avantage, le client, qui n'a rien à déboursier, s'absent en général de chipoter sur la



qualité du travail. Mais Patrice de Montaigne, qui n'en est pas à son coup d'essai, a inventé d'autres règles pour améliorer l'ordinaire...

Ainsi, dans ses centres dentaires d'Aubervilliers et de Bondy, les enfants ne sont pas admis. Ce genre d'exclusion est interdit par la loi, mais, les gamins, ça rechigne à ouvrir la bouche, ça pleure, ça fait perdre du temps. Et ça plombe les résultats financiers, car, à ces âges-là, on ne pose jamais de couronne, de pivot ou de dentier, prestations les plus chères et les plus rentables. Pour être certains de ne pas être ennuyés par les marmots, les fauteuils de dentiste font, de toute façon, relâche le mercredi et le samedi, et tous les soirs à partir de 18 heures...

Au lieu de soigner des caries pour quelques dizaines d'euros pièce, Patrice de Poncins préfère assurer l'avenir et poser des prothèses au tarif CMU. Elles lui seront payées entre 230 et 650 euros par la Sécu.

Pour améliorer le rendement, le travail est exécuté quasiment à la chaîne par des dentistes salariés. Par mesure d'économie, les patients sont traités en un minimum de séances, lesquelles peuvent durer plusieurs heures. Patrice de Poncins jure qu'il n'a jamais reçu de réclamations. Enfin, pour maintenir la cadence, les cas d'urgence sont systématiquement renvoyés vers les hôpitaux publics ou les dispensaires communaux.

## Associations en toc

La loi exige que ce genre de structure soit géré par des associations sans but lucratif. Mais, le plus souvent, ce ne sont que des dents creuses, si l'on ose dire. L'association Addentis dirige les centres d'Aubervilliers et de Bondy (et bientôt de Bobigny), mais ne possède presque rien. Elle loue tout son ma-

tériel à une société – à but lucratif, celle-ci – contrôlée par Poncins. Cette boîte facture des frais de gestion et de relations publiques... et pompe les bénéfices.

L'un de ses anciens associés, Pascal Steichen, a ouvert sur le même modèle ses propres centres spécialisés à Paris, Lyon, Marseille, Lille ou Bordeaux. Plus prudent que son ancien compère, il jure accepter tous les patients, y compris les enfants. Mais – pas de chance pour les mouffets – ses cabinets sont fermés, eux aussi, le mercredi et le samedi.

Pascal Steichen vise également une clientèle plus large, en proposant la pose d'implants dentaires à prix cassé, mais hors CMU. Notre homme, qui est dépourvu de tout diplôme médical, certifie que ses dentistes peuvent, en une seule séance, arracher une dent et mettre un implant à la place. Une pratique qui fait sursauter de nombreux spécialistes, mais Pascal Steichen renvoie ces « incompetents » à leurs études et jure que « [ses] 33 dentistes sont les seuls honnêtes en France ». Parole d'arracheur de dents ?

De toute façon, ces centres dentaires spécialisés dans les soins à bas prix peuvent en prendre à leur aise, car les contrôles manquent singulièrement de mordant. La Sécu s'est abstenue, jusqu'à présent, de les inspecter et préfère concentrer ses maigres forces sur les dentistes libéraux (376 fraudes détectées en 2010). Comme le soulignait la Cour des comptes dans un rapport de septembre 2010, l'Assurance-maladie ne recrute plus aucun chirurgien-dentiste conseil depuis 2005. Quant à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, censée vérifier la qualité des prothèses et des matériaux, elle n'a jamais procédé à la moindre vérification. Pas très incisive, donc.

Hervé Liffra

N  
am  
rie  
s'e  
les  
qui  
rig  
Wa  
jeu  
Pa  
des  
tra  
sou  
cou  
Tes  
aut  
de  
pas  
les  
des  
lett  
avo

d

A  
à vt  
mor

# LE CENTRE DENTAIRE MONTROUGE

*vous invite cordialement*

*à un cocktail d'inauguration*

en présence de M. le Maire Jean Loup METTON



*lundi 11 février 2013 à partir de 19 heures*

Centre Dentaire Montrouge  
95 avenue Verdier  
92120 Montrouge

*Réponse souhaitée  
avant le 5 février  
au 01 49 65 66 20*

*centredentairemontrouge@orange.fr*